

Rivière-du-Loup

**Le Collège Notre-Dame parmi les premiers de classe  
à l'examen ministériel d'écriture de juin 2014**

RIVIÈRE-DU-LOUP, le 7 novembre 2014 – Le Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup fait partie des premiers de classe au Québec en ce qui a trait au taux de réussite de ses élèves de 5<sup>e</sup> secondaire à l'examen ministériel d'écriture de juin 2014.

Alors que le taux provincial provisoire de réussite a été de 73,4 %, en baisse de 6,3 % par rapport à 2013, celui des élèves du Collège s'est établi à 100 %. Un résultat remarquable quand on considère que les statistiques ministérielles tiennent compte du taux de réussite des réseaux publics et privés confondus.



Le directeur général du Collège Notre-Dame, Guy April, est très fier de la performance des finissants 2014 de son établissement à cette épreuve. Il souligne : « *La maîtrise de la langue française fait partie des principes fondamentaux qui soutiennent nos valeurs en enseignement. C'est ce que inculquons à tous les jeunes qui fréquentent le Collège. Lorsqu'on considère que 20 % de nos élèves requièrent un plan d'intervention en raison de diverses difficultés d'apprentissage ou de besoins particuliers, on doit se réjouir de leur réussite. C'est le résultat d'un intense travail de préparation de la part des élèves et de l'engagement de nos enseignants.* »

Monsieur April poursuit : « *Cela démontre aussi qu'il est possible d'être exigeant envers les jeunes, quelle que soit leur situation, en mettant en place des moyens personnalisés pour les mener à la réussite. L'important est de persévérer et de poursuivre selon la façon de faire qui nous distingue en offrant un enseignement, un accompagnement et un encadrement fondés sur la rigueur, le goût du travail bien fait, la saine gestion de classe et le désir de faire les choses ordinaires de manière extraordinaire. Bref, il faut aimer, accepter et respecter les élèves avec leurs forces et leurs faiblesses, ce que nos enseignants font avec dévouement pour que chaque élève atteigne son plein potentiel.* »

L'épreuve ministérielle d'écriture 2014 consistait à rédiger une lettre ouverte d'environ 500 mots sur la place des personnes âgées dans la société. La moitié des points était liée au contenu, soit 20 % pour la cohérence du texte et 30 % pour l'adaptation à la situation de communication. Le reste touchait la maîtrise de la langue : 5 % pour le recours à un vocabulaire approprié, 25 % pour la construction des phrases et une ponctuation appropriée, et 20 % pour le respect des normes d'orthographe.

Photo L : Catherine Roy Photographie

Pour renseignements : Guy April, directeur général, Collège Notre-Dame  
418 862-8257

Source : Sylvain Dionne, conseiller en communication  
418 863-6366 / [info@sdcommunications.qc.ca](mailto:info@sdcommunications.qc.ca)